

*Les critères d'exclusion du chômage ne sont-ils pas trop sévères ?  
Quelques pistes pour mener une politique hardie de l'emploi.*

21 décembre 2006

**Question orale à M. Vanvelthoven, Ministre de l'Emploi.**

*La Nouvelle Gazette* du mardi 19 décembre nous apprend que 20 000 chômeurs ont été exclus du droit aux allocations.

Compte tenu du nombre croissant de chômeurs dans notre pays, le gouvernement socialo-libéral semble avoir décidé, via le Plan d'activation des services de l'ONEm, de maquiller les statistiques qui traitent des « sans emploi ». Vingt milliers de personnes au seuil de la misère ont donc été éjectées d'un organisme de solidarité nationale pour une période égale ou supérieure à 12 mois. 11% d'exclus de plus qu'en 2005 !

Un chiffre avoisinant le millier d'individus suspendus pourrait être admis. Il existe toujours et partout des tricheurs et des profiteurs. Le chiffre de 20 000 trahit une volonté politique.

Monsieur le Ministre, ces gens qui se trouvaient déjà en situation de précarité n'auront pour seul recours que de s'inscrire au CPAS. Cela veut dire qu'en augmentant la pauvreté, on va aussi lourdement grever les budgets communaux.

Mes questions sont les suivantes :

- Les critères d'exclusion du chômage ne sont-ils pas trop sévères ?
- Quand allez-vous vous décider à mener une politique hardie de l'emploi ? Pour ce faire, je puis vous indiquer quelques pistes :

1. l'arrêt total de l'immigration ;
2. la protection de l'espace économique européen ;
3. une formation professionnelle ONEm de qualité obligatoire pour tout chômeur de plus d'un an.

J'ajouterai que pour stimuler la recherche d'emploi, il me paraît indispensable d'augmenter de 10% les bas salaires. Un chômeur cherche un travail ; il cherche aussi un salaire qui lui permette de vivre de façon décente...